

Le petit journal de l'inclusion numérique



Le réseau départemental qui vous facilite le numérique

6

novembre 2025

Le Petit Journal du Numérique est le fruit d'une réflexion commune du réseau Déclic47.

Cet outil a pour objectifs de faciliter l'interconnaissance des acteurs en Lot-et-Garonne, d'informer sur les dispositifs de l'inclusion numérique et de partager les bonnes pratiques des usages numériques.

À destination de tous les aidants numériques, il paraît en format papier et électronique.

LES CONSEILLERS NUMÉRIQUES FACE À L'ILLECTRONISME

Le Département de Lot-et-Garonne et ses partenaires déploient une stratégie d'inclusion numérique départementale depuis 2019.

Pour renforcer leurs actions et répondre à l'enjeu majeur de fracture numérique des habitants, le Lot-et-Garonne s'est vu attribuer **39 postes de conseillers numériques** par l'**Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT)**, dispositif national déployé dans le cadre du Plan France Relance en 2021.

39 CONSEILLERS NUMÉRIQUES

UNE COORDINATION INSTITUTIONNELLE

Ces postes sont portés par une diversité d'acteurs locaux – collectivités et associations d'intérêt public – assurant la couverture territoriale.

Ce dispositif est caractérisé par un partenariat institutionnel précis :

- Le **pilotage stratégique** est assuré par la **Préfecture**, garantissant l'alignement avec les objectifs de l'État.

- La **coordination opérationnelle** est confiée au **Département de Lot-et-Garonne**, qui intègre cette mission dans sa feuille de route « France Numérique Ensemble ». Il porte ainsi le poste de coordinateur (depuis septembre 2024) en plus des 4 postes de conseillers numériques créés en 2021.

MISSIONS DES CONSEILLERS NUMÉRIQUES : DE L'AUTONOMIE À LA CITOYENNETÉ NUMÉRIQUE

L'action de ces conseillers numériques est double. Premièrement, ils travaillent à l'**autonomisation** des usagers, les aidant à maîtriser les

usages de base et les démarches en ligne du quotidien. L'impact de ce travail est quantifiable puisque depuis 2021, près de **47 000 accompagnements** ont été réalisés dans le Lot-et-Garonne.

Deuxièmement, les conseillers numériques jouent un rôle essentiel dans la **sensibilisation** aux enjeux de la citoyenneté numérique. Ils animent des sessions collectives de prévention autour de sujets d'actualité comme le **cyberharcèlement**, l'**impact des écrans**, l'**utilisation responsable des outils numériques** ou encore la compréhension des enjeux liés à l'**intelligence artificielle (IA)**. L'objectif est de fournir aux Lot-et-Garonnais les clés pour naviguer en toute sécurité dans l'environnement digital.

Pour solliciter l'aide des conseillers numériques de votre secteur consultez la cartographie nationale : www.conseiller-numerique.gouv.fr/ carte ou appelez l'équipe d'inclusion numérique du Département de Lot-et-Garonne au **05 53 47 31 32** qui vous renseignera.

47 000 ACCOMPAGNEMENTS DEPUIS 2021



LOTETGARONNE.FR/INCLUSION-NUMERIQUE : UNE PORTE D'ENTRÉE UNIQUE VERS L'OFFRE D'INCLUSION NUMÉRIQUE !

Le Département de Lot-et-Garonne met en ligne une version entièrement repensée de sa **page dédiée aux « Usages et Inclusion Numérique »**. Cette refonte vise à simplifier la navigation et à centraliser l'information pour tout l'écosystème en lien avec les questions d'usages et d'inclusion numérique. Cette page répertorie toute l'offre départementale. **Que vous soyez :**

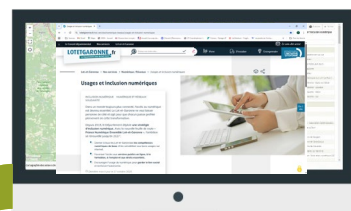
→ **Un particulier** cherchant un accompagnement de proximité pour vos démarches en ligne.

→ **Un aidant numérique** (travailleur social, bibliothécaire, secrétaire de mairie...) en quête de solutions pour vos usagers ou de sessions de formation pour monter en compétence (webinaires).

→ **Un partenaire institutionnel ou associatif** désireux d'investir ou de collaborer au sein du réseau d'inclusion départemental.

Chacun trouvera sur ce site les ressources, la cartographie des acteurs et les réponses précises néces-

saires pour s'informer, s'orienter ou développer son action en faveur d'un numérique accessible à tous en Lot-et-Garonne.



actualités

CPAM : DIGITALISATION DES SERVICES DE SANTÉ

Le secteur de la santé en France poursuit sa transition numérique avec la généralisation de deux outils majeurs : l'application **carte Vitale** et la plateforme **«Mon espace santé»**. Ces dispositifs visent à moderniser l'accès aux droits et aux informations médicales pour les citoyens.

L'application Carte Vitale et ses fonctions

D'ici fin 2025, l'application **Carte Vitale** (disponible sur Android et iOS) sera proposée à l'ensemble des citoyens. Cette solution dématérialisée, utilisable sur smartphone après téléchargement et activation, constitue une alternative à la carte physique.



L'application est conçue pour être utilisée dans les mêmes contextes que la carte physique, notamment auprès des professionnels de santé lors des consultations ou en pharmacie pour la délivrance de médicaments.

Les caractéristiques principales de ce nouvel outil incluent :

- **Accessibilité** : La carte est accessible via le smartphone, ce qui permet de limiter les conséquences de l'oubli ou de la perte de la carte physique.
- **Historique** : Elle fournit un historique en direct des dépenses de santé, permettant la consultation des factures de soins.
- **Fiabilité** : Elle permet aux professionnels de santé de générer des factures de soins électroniques de manière sécurisée et fiable.
- **Mise à jour** : Les droits de l'assuré sont mis à jour automatiquement.

La CPAM met en place des actions d'accompagnement pour les assurés (stands, forums, campagnes d'appels) pour faciliter l'adoption de cet outil. Des informations complémentaires sont disponibles sur **ameli.fr**.

«Mon espace santé», le carnet numérique et sécurisé

«Mon espace santé» est un **espace numérique sécurisé** destiné à centraliser les informations médicales de chaque usager. L'objectif est de fournir un **carnet de santé numérique accessible et contrôlé par l'individu**.



Les fonctionnalités de cette plateforme sont les suivantes :

- **Dossier médical** : L'utilisateur peut consulter l'intégralité de son dossier médical personnel, incluant les documents de santé centralisés (comptes-rendus, analyses, ordonnances).
- **Communication** : Une messagerie sécurisée permet l'échange avec les professionnels de santé.
- **Prévention et suivi** : La plateforme intègre un agenda pour les rappels de santé (vaccinations, examens de prévention) et permet de découvrir des applications de suivi de santé référencées par les autorités publiques.
- **Sécurité et confidentialité** : Il s'agit d'un service public, gratuit et sécurisé. Les données sont hébergées en France, protégées par des normes de sécurité strictes, et le contrôle est assuré par la CNIL.

Il est rappelé que **l'utilisateur conserve la maîtrise de ses données**, et qu'il n'existe aucune utilisation commerciale ou revente d'informations. L'accès à «Mon espace santé» est **gratuit**, disponible via **monespacesante.fr**, et sous forme d'applications mobiles (sur Android et iOS).

Bon à savoir Grande enquête nationale menée par PIX



La plateforme en ligne PIX, exploitée par un groupement d'intérêt public, permet d'évaluer et de certifier des compétences numériques pour tout type de publics : élèves, étudiants, apprentis, actifs.

Pix mène actuellement une **grande enquête nationale sur les compétences numériques**. Ouverte à tous, cette démarche vise à mieux connaître les usages et besoins des citoyens afin d'adapter les politiques publiques et les actions locales en faveur de l'inclusion numérique. Les résultats permettront d'orienter les formations et d'accompagner chacun vers plus d'autonomie digitale.

Scannez le QR code ou cliquez sur le lien et c'est parti!



Nouveautés dispositifs

Parents-Connectés
LOT-ET-GARONNE
Le Département Cœur du Sud-Ouest

Dans le cadre de sa stratégie d'inclusion numérique, le **Département de Lot-et-Garonne finance le dispositif «Parents-Connectés»** en faveur des familles de collégiens en situation de fracture numérique. Ce programme accompagne les parents dans la prise en main des outils numériques utiles à la scolarité de leur enfant et aux démarches en ligne et leur permet d'être équipé gratuitement d'un ordinateur reconditionné.

C'est l'**association Tr@nsnumeric**, basée à Marmande, qui intervient dans les collèges volontaires : elle évalue les compétences numériques des parents, leur propose un parcours de formation adapté, et leur remet l'ordinateur reconditionné offrant à leur enfant un cadre favorable à la réalisation des devoirs. Le reconditionnement des équipements est assuré par des salariés en insertion au sein de Tr@nsnumeric.

A ce jour, **17 collèges de Lot-et-Garonne** ont adhéré au dispositif «Parents-Connectés» permettant à **260 familles** d'être **formées et équipées**. Le dispositif se poursuit sur l'année scolaire 2025-2026, si vous souhaitez en faire bénéficier des personnes que vous accompagnez rapprochez vous du collège de leurs enfants.

ATELIERS NUMÉRIQUES POUR TOUS MES DROITS DEPUIS CHEZ MOI

Action novatrice sur l'accès aux droits, il s'agit d'**ateliers numériques gratuits** qui ont pour objectif de rendre le public plus autonome dans ses démarches administratives en ligne et de découvrir de nouveaux dispositifs.

Sous la coordination du Département de Lot-et-Garonne, un organisme partenaire anime un webinaire sur un sujet défini en direction des usagers, qui est lui-même retransmis en duplex sur une douzaine de lieux du territoire.

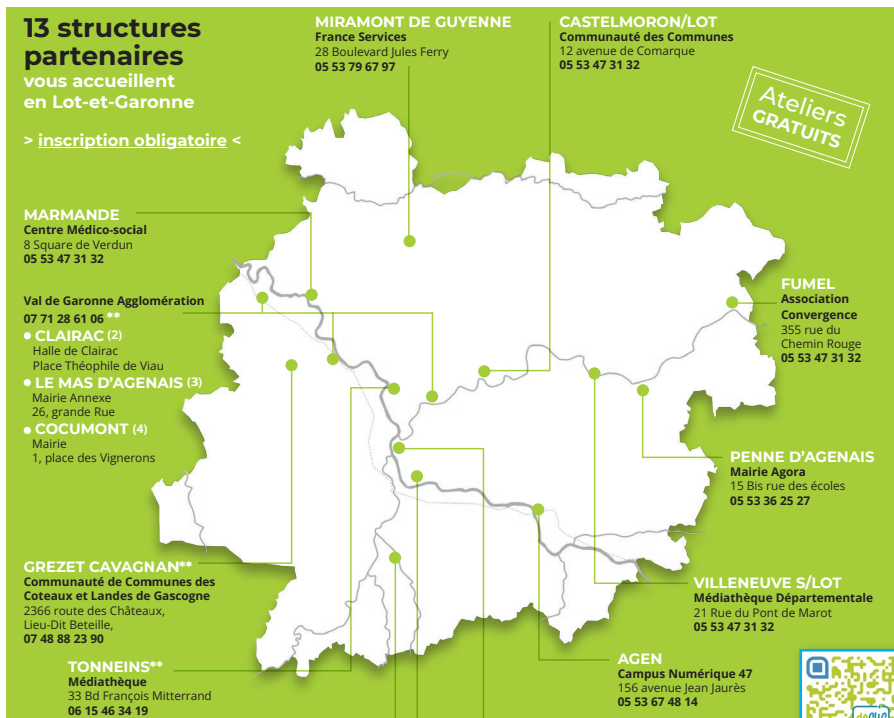
Les ateliers sont donc proposés sous un **format hybride**, permettant à chacun de choisir la formule qui lui convient le mieux :

- **En présentiel** : Les participants peuvent se rendre dans l'une des structures partenaires de l'opération réparties sur tout le département pour suivre l'atelier. Ceux-ci sont **animés et encadrés par un animateur ou un conseiller numérique** sur place, ce qui offre des conditions idéales pour un accompagnement personnalisé à l'issue du webinaire retransmis.

- **À distance** : Les personnes équipées et autonomes peuvent suivre également le webinaire directement depuis chez elles via la plateforme en ligne. (**inscription gratuite et obligatoire** sur la plateforme Webikeo - Scannez le QR Code ci-contre ou cliquez sur [le lien](#))

→ **Jeudi 20 NOVEMBRE - 10h-12h** : Présentation de la plateforme MDPH en ligne : déposer un dossier et suivre son traitement - **par la MDPH47**

→ **Jeudi 27 NOVEMBRE - 10h-12h** : Suivre sa santé à partir de 60 ans avec l'application ICOPE Monitor - **par le DAC47**



Vous souhaitez assister à l'un de ces ateliers et/ou vous avez besoin de plus d'informations, contactez l'équipe départementale des conseillers numériques au **05 53 47 31 32** ou par mail conseiller-numerique@lotetgaronne.fr

LES PROMENEURS DU NET UN SOUTIEN EN LIGNE

Le Promeneur du Net est un professionnel de l'accompagnement des jeunes et des familles (éducateur, animateur, infirmier, etc.), exerçant dans des structures telles que les centres sociaux, les foyers de jeunes travailleurs, les missions locales ou encore les établissements scolaires.

Présent sur les réseaux sociaux, il échange avec les jeunes via la messagerie privée ou les discussions de groupe. Il propose un espace de dialogue bienveillant, souvent plus personnel, qui permet de libérer la parole, d'écouter, de conseiller, d'accompagner des projets ou d'orienter vers les bons interlocuteurs.

C'est aussi une manière d'amplifier les liens avec les jeunes et les parents, en étant présents là où ils sont, et de faire évoluer ses pratiques professionnelles. Le réseau, en constante évolution, se déploie sur l'ensemble du territoire lot-et-garonnais.

Pour contacter un Promeneur du Net, il suffit de le joindre via son profil sur les réseaux. Et pour trouver celui ou celle qui intervient près de chez vous, rendez-vous sur le site : www.promeneursdunet.fr.

Enfin, si vous souhaitez rejoindre le dispositif et devenir vous-même Promeneur du Net, vous pouvez contacter par mail la référente Léticia NOGUES à l'adresse suivante : animation.pdn@una47.fr



À (re) découvrir



L'Annuaire des Collectivités

Collectivite.fr, créé par l'ANCT, est l'annuaire officiel des communes de France. Il offre à chaque collectivité une page présentant coordonnées, horaires, services et démarches. Les données, issues de sources publiques, peuvent être mises à jour ou validées par les mairies, assurant fiabilité et accessibilité pour tous.

Ce service facilite la recherche d'informations locales et garantit une **présence numérique minimale** à chaque commune, même sans site internet propre.

Il contribue ainsi à **renforcer le lien entre les citoyens et leurs collectivités** en centralisant des informations fiables et à jour.

Témoignage du jour

Souhaitant accorder la parole à différents acteurs de l'inclusion numérique, nous vous livrons aujourd'hui le témoignage de Murielle Louisor, Monitrice d'atelier à l'IME* de Fongrave à Layrac, et de Mélanie Aïssa, élève en fin de parcours scolaire professionnel.

→ Parlez-nous du projet numérique que vous avez mis en place à l'IME.

M.L. : Le projet de sensibilisation et d'autonomie numérique a permis de former un groupe d'élèves aux **compétences de base, indispensables** à leurs démarches d'**insertion professionnelle** : création de CV, rédaction de lettres de motivation, envoi de mails, et gestion d'une boîte de réception. Grâce à l'intervention d'une Conseillère numérique du Conseil Départemental, ils ont pu découvrir, manipuler et s'approprier les outils essentiels du monde professionnel numérique. Parmi eux, **sept jeunes ont été identifiés comme « référents numériques »**. Formés plus spécifiquement, ils ont ensuite accompagné leurs camarades dans la prise en main de ces outils, en créant des tutoriels et supports pratiques (fiches, pas-à-pas, vidéos).

→ Quels résultats avez-vous constatés chez vos élèves ?

M.L. : Cette démarche a eu un **impact fort sur le développement personnel et collectif** des participants. Ils ont gagné en confiance dans leurs capacités à utiliser les outils numériques et à réaliser leurs démarches de manière autonome. Les référents se sont sentis utiles, responsables et reconnus dans leur rôle d'accompagnants, tandis que leurs camarades ont bénéficié d'un apprentissage plus accessible et bienveillant. Ce projet **a ainsi permis non seulement de former les élèves de l'IME au numérique, mais aussi de développer leur autonomie, leur sens de l'engagement et leur esprit d'entraide** - des compétences clés pour leur insertion professionnelle et leur avenir citoyen.

→ Que vous a apporté votre participation aux ateliers numériques ?

M.A. : J'ai commencé l'informatique l'année dernière, lors des ateliers numériques avec la Conseillère numérique à l'IME. Nous avons d'abord appris les bases (comment se connecter à son compte Google, comment se mettre en navigation privée, comment copier-coller...). Au départ, c'était vraiment pas facile, je rencontrais plusieurs difficultés. Mais au fur et à mesure des séances, j'ai commencé à m'intéresser et à comprendre. **Les ateliers numériques m'ont énormément aidée lors de mes stages, dans le secrétariat et l'accueil. J'ai pu acquérir plein de compétences, qui m'ont valorisée en milieu professionnel**, car on m'a confiée plusieurs tâches à effectuer.

*IME : Institut médico-éducatif

BOURSE À PROJETS

INNOVATION NUMÉRIQUE RESPONSABLE



- **S'adresse** aux associations, collectivités territoriales, entreprises, établissements publics
- Vise à encourager les innovations et nouvelles technologies numériques au service des transitions et/ou qui visent à diminuer l'empreinte environnementale

Pas de date limite de candidature

Plus d'infos sur : [Innovation numérique responsable \(nouvelle-aquitaine.fr\)](http://Innovation-numerique-responsable(nouvelle-aquitaine.fr))

INNOVATION SOCIALE - SOUTIEN À L'EXPÉRIMENTATION DE PROJETS SOCIALEMENT INNOVANTS



- **S'adresse** aux entreprises, associations, collectivités territoriales, EPCI et autres établissements publics, organisations syndicales, organisations professionnelles, collectifs d'usagers dotés d'une personnalité morale
- Vise à répondre à une aspiration, subvenir à un besoin nouveau ou mal satisfait, apporter une solution ou profiter d'une opportunité d'action afin de modifier des relations entre des personnes ou des organisations, de transformer un cadre d'action territoriale ou de proposer de nouvelles orientations culturelles

Répondre avant le 31 décembre 2025

Plus d'infos sur : [Innovation sociale - Soutien à l'expérimentation de projets socialement innovants \(nouvelle-aquitaine.fr\)](http://Innovation-sociale-soutien-a-l-expérimentation-de-projets-socialement-innovants(nouvelle-aquitaine.fr))

Agenda des rendez-vous du numérique

à ne pas
manquer



■ ALBRET COMMUNAUTÉ :

GRATUIT - TOUS PUBLICS - Places limitées - Inscription recommandée : 05 53 97 43 84

→ 2 décembre 14h30-16h30 - Andiran: WhatsApp : mieux communiquer avec ses proches

→ 9 décembre 14h30-16h30 - Bruch: Créer ses cartes de vœux avec CANVA (séance 1)

→ 16 décembre 14h30-16h30 - Bruch: Créer ses cartes de vœux avec CANVA (séance 2)

■ CAMPUS NUMÉRIQUE 47 - AGEN

GRATUIT - TOUS PUBLICS - Places limitées - Inscription recommandée : 05 53 67 48 14

→ 26 novembre 14h-16h :

Découverte de l'IA

→ 26 novembre 17h30-18h30 :

Acheter et vendre un objet sur Internet

→ 10 décembre 14h-16h :

Découverte du FabLab

→ 10 décembre 17h30-18h30 :

Faire sa généalogie en ligne

→ 17 décembre 14h-16h : Créer ses cartes de vœux avec CANVA

■ DÉPARTEMENT DE LOT-ET-GARONNE

GRATUIT - TOUS PUBLICS
Inscription obligatoire : 05 53 47 31 32

■ CASSENEUIL - Association ABRIS

→ 3 et 17 décembre 10h-12h : Maîtriser les usages numériques du quotidien

■ FUMEL - Association Convergence

→ 24 novembre / 8 et 22 décembre - 9h-11h : Maîtriser les usages numériques du quotidien

■ TEMPLE-SUR-LOT - Bibliothèque

→ 21 novembre - 14h30-16h30 : Découvrir la plateforme des ressources numérique / Télécharger des e-book
→ 5 décembre - 14h30-16h30 : Café IA

■ VILLENEUVE-SUR-LOT - Médiathèque municipale

→ 20 novembre - 14h30-16h : Café IA
→ 18 décembre - 14h30-16h : Numérique et environnement

■ MULTISITES - Ateliers MES DROITS DEPUIS CHEZ MOI (Détails dans l'article p.3)

→ Jeudi 20 NOVEMBRE - 10h-12h - MDPH

→ Jeudi 27 NOVEMBRE - 10h-12h - APPLICATION ICOPE

Une précision ? Une idée d'article ? Une question ?

Contactez-nous : 05 53 47 31 32 - inclusion-numerique@lotetgaronne.fr
www.lotetgaronne.fr/inclusion-numerique